

Le drame du crack

au risque des médias

Gilles Pialoux / Swaps

Le crack est la quintessence de l'échec de « la guerre contre les drogues », toutes obédiences politiques confondues. La preuve dans une rapide revue de presse partielle et partielle ou comment les mêmes dérives ou raccourcis journalistiques, politiques, sémantiques se retrouvent d'année en année. Et depuis plus de trente ans...

Comme rapporté dans notre dossier « crack » (Swaps n° 98-99), le traitement médiatique, et souvent politique, du phénomène crack à Paris se focalise sur un triptyque : le *cracker* précaire, désociabilisé, au bas de la hiérarchie au sein même des usagers de drogues, le dealer ou *modou* (« petit négociant » en wolof) organisé en réseau et sédentarisé et le riverain. Ce dernier personnage est apparu lorsque l'urbanisation du nord de Paris, à la fin des années 1990, a chassé les deux autres des squats où ils ne gênaient (presque) personne pour les mettre à la rue. Plus précisément, de la place Stalingrad (renommée « Stalincrack ») à la « Colline du Crack », sise près de la Porte de la Chapelle (évacuée plus d'une quinzaine de fois depuis le milieu des années 2000), puis aujourd'hui aux jardins d'Éole et Pont Riquet. Comme un jeu de l'oie morbide où chaque emprisonnement, dispersion, interdiction du territoire, déplace le problème d'une case. Soulageant par là-même l'horreur endurée par les riverains vers d'autres. À cela est venue s'ajouter plus récemment une complexité sociologique : la porosité de cette économie parallèle avec d'autres populations notamment migrantes dont la confluence attise les tensions.

« Salles de shoot »

Force est de constater que d'articles en émissions d'information continue, les notions de « sanitaire » et de « réduction des risques » (RdR), voire de « malades », ont totalement disparu du discours derrière le tout-sécuritaire. Alors même que les trois ne sont pas antagoniques. Les mots y ont leur importance. Prenons le terme de « salle de consommation à moindre risque » (SCMR) inscrit dans la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé. Il a été remplacé, avant même une première ouverture à Paris Nord en 2016, par celui de « salle de shoot » avec toutes les connotations péjoratives par rapport à l'offre médico-sociale que cela induit : « *Le gouvernement veut pérenniser les "salles de shoot" en France* » (Le Figaro, 8 juin 2021), « *Le gouvernement simplifie les conditions d'ouverture de nouvelles salles de shoot* » (FranceInfo avec AFP, 18 juillet 2019), « *Vers une pérennisation des "salles de shoot"* » (Le Monde, 4 juin 2021, même si l'appellation SCMR est utilisée dans le corps du texte), « *Marseille : le projet de salle de shoot relancé* » (La Provence, 8 février 2021). Même quand le message se veut positif, le terme

« salle de shoot » est utilisé : « *Salle de shoot à Paris : “On n’observe pas de dégradation des statistiques de la délinquance dans le quartier”* » (20minutes.fr, 13 mai 2021)... « Salle de shoot » est à ce point devenu le terme de référence qu’il figure même dans « un projet de loi visant à interdire les salles de shoot », enregistré à l’Assemblée nationale le 29 juin 2021 et déposé par Mme Marie-France Lorho, membre de la Ligue du Sud (extrême-droite).

Rappelons que récemment la commission des affaires sociales de l’Assemblée nationale, via ses rapporteurs, Caroline Janvier (LREM) et Stéphane Viry (LR), a explicitement demandé de « *ne pas parler de salle de shoot, terme péjoratif pour les personnels du secteur, mais aussi pour les usagers* »¹. *Le Monde* a récemment montré l’exemple : « *À Paris, les nouvelles salles de consommation à moindre risque de crack approuvées par le gouvernement* » (15 septembre 2021). Le rapport de l’Assemblée nationale sus-cité considérant par ailleurs que le dispositif légal autorisant les SCMR « *doit être maintenu, et qu’il est pertinent pour prendre en charge les usagers de crack* ».

Pourtant, outre leur utilité, les SCMR ont montré combien elles correspondaient à la demande, comme l’a confirmé l’étude menée par l’Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et l’Inserm, pour le compte de l’ARS Île-de-France (voir *Swaps* n°98-99). Où il apparaît que les deux-tiers des consommateurs de crack sont sans domicile ou hébergés dans une structure sociale et qu’ils ont des parcours de vie marqués par des traumatismes ayant entraîné de fortes ruptures sociales, relationnelles et familiales. Sans compter les comorbidités liées directement ou indirectement à la consommation (troubles psychiatriques, VIH, hépatite C, brûlures, etc.) dont il est très peu fait écho en dehors de la presse médicale. Évidence sanitaire que conforte la récente analyse indépendante demandée par la Mildeca à l’Inserm (voir l’Inserm valide les SCMR p. 14) et qui démontre que les usagers des SCMR sont moins susceptibles que les usagers qui ne les fréquentent pas de déclarer des pratiques à risque d’infection (VIH, VHC) ou des abcès, d’avoir une overdose, d’aller aux urgences, de s’injecter dans l’espace public et de commettre des délits. Bref du coût-efficacité qui n’est quasiment jamais évoqué dans la presse !

La science et la politique

Pas plus que les expériences passées de Barcelone à Rotterdam où le nombre de seringues retrouvées dans l’espace public autour des SCMR diminuait de plus de 75 %. Données scientifiques non prises en compte, ou contredites, par le

ministre de l’Intérieur, Gérald Darmanin, fermement opposé à l’ouverture d’une salle à Lille remettant ainsi en cause la loi de 2016 : « La drogue ne doit pas être accompagnée mais combattue (...) Depuis le vote de la loi de Santé, les services du ministère de l’Intérieur ont pu constater sur le terrain les conséquences extrêmement néfastes de la création de SCMR de Paris et Strasbourg sur l’ordre public » (*la Voix du Nord*, 22 juin 2021). Même son de cloche du côté de Rachida Dati : « Ce sont des endroits où on donne des seringues pour prendre de l’héroïne, aux abords ce sont des lieux de fixation pour tous les dealers (...) On conforte les gens dans leur addiction. » (BFM TV, 10 septembre 2021).

Ce 6 septembre, Pascal Praud, pour sa part, est revenu sur la situation du quartier de Stalingrad. Il a comme souvent joint en direct Tarak Sassi, médiateur sport et insertion et membre du collectif Paris anti-crack. Scène cocasse où l’une des chroniqueuses régulières de l’émission « phare » de CNews ironise sur la décoration du bureau de ce dernier : « C’est quand même étrange que ce monsieur qui est médiateur de la République dans une institution républicaine s’exprime à la télévision avec des drapeaux turcs derrière lui... On a envie de lui demander s’ils accepteraient ça en Turquie ! » Il s’agissait du drapeau tunisien au milieu d’autres...

Même ton un peu plus tôt sur la même chaîne avec l’autre polémiste vedette de la chaîne, Éric Zemmour, sur le glissement sémantique dealer = modous : « *Tous les trafiquants de crack sont sénégalais* » (CNews, 13 mai 2021) même si, en soi, cet adage constitue une partie de la réalité décrite ailleurs : « *De jeunes Sénégalais ont le quasi-monopole du trafic de crack dans le nord-est parisien.* » (JDD.fr, 22 décembre 2020). Mais un raccourci dénoncé par *Jeune Afrique* (19 mai 2021) fustigeant « des journaux français qui établiraient la “sénégalitude” de trafiquants qu’il faudrait “renvoyer” en Afrique, non sans faire pression “sur le gouvernement sénégalais pour qu’il les reprenne” ».

Le poids des mots...

Dans *Paris Match*, le 5 juin 2021 et à la Une, comme au vieux temps de l’îlot Chalon, du parc Platzspitz et de la gare du Letten à Zurich, ce gros titre : « *Paris, le parc de la honte* ». L’histoire se répète mais cette information – parquer les usagers n’est ni une solution sociétale ni une mesure de réductions des risques – est un produit à date de péremption longue. Et très peu de journalistes prennent le temps de l’investigation rétrospective. Poids des photos et choc des peurs : « de ce côté des jardins d’Éole, entre le XVIII^e et le XIX^e arrondissement de Paris, le toboggan accolé à la maisonnette en bois a été délaissé par les

¹ Conclusions de la Mission flash sur l’évaluation de l’expérimentation des salles de consommation à moindre risque, présentées le 14 septembre 2021, <https://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/404355/3940953/version/1/file/Synth%C3%A8se+mission+flash+SCMR.pdf>



familles. Ce jour-là, une vingtaine de “crack heads” “crackers” s’agglutinent sous le préau durant l’orage tandis que trois enfants déterminés à braver l’averse tentent de se réapproprier les lieux, sous les regards inquiets de leurs parents. Les agents municipaux surveillent la troupe de “toxicos”. » Les mots sont choisis par l’hebdomadaire à gros tirage. Avec l’enfant comme spectre universel de la victime innocente et des guillemets à « toxico » pour en diminuer la portée péjorative, ou bien parce que « usagers de drogues » prend toujours trop de signes dans l’article... Comme souvent dans ce genre de papier, un effort lexical est fait : « caillou », « modous », « galettes », « pipes » sont expliqués aux lecteurs. Mais *Paris Match* n’est pas le seul à aligner les gros titres. Revue non exhaustive : « *Crack sur le trottoir, antidépresseurs chez les riverains : le quartier Stalingrad asphyxié* » (*Marianne*, le 5 mai 2021), « *C’est devenu Zombiland : dans le quartier parisien Stalingrad, le crack est partout* » (*L’Obs* du 29 mai 2021).

Urgence de la prise en charge

Un élément qui n’apparaît jamais dans la couverture médiatique du phénomène, c’est l’impasse thérapeutique et sociétale des consommateurs de crack qui justifie l’ouverture de centre de soins, de repos, de prise en charge sociale, d’expérimentation aussi de protocoles de sevrage ou de substitution et plus globalement de réduction des risques pour les consommateurs volontaires. Ce qui est le cœur du projet porté par la mairie de Paris ; entre autres avec notre amie Elisabeth Avril sur quatre sites parisiens pour régler, en partie tout au moins, le problème de la guerre de Stalingrad. Plusieurs d’entre nous ont vu ces positions partagées par nombre d’experts : « Cela fait des années qu’on déplace ces personnes dans le nord de Paris d’un lieu à l’autre, sans réelle perspective de prise en charge », constate le professeur Laurent Karila ; « Le problème, c’est qu’il n’existe pas de solution miracle ou très vite efficace pour soigner les usagers fortement dépendants au crack », selon Jean-Pierre Couteron (*La Croix* datée du 2 juillet 2021). Dans ce cadre urbain, loin de capituler devant la frénésie sécuritaire, crackers et *modous*, plus ou moins visibles au fil du temps, ne cessent de se réarranger et se ramifier alors qu’on tente depuis trois décennies de les faire à jamais disparaître (voir *Swaps* n° 98-99, p. 7-11).

Un collectif de plus de 80 élus locaux et parlementaires franciliens a appelé l’État, dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 28 juin 2021, à ouvrir d’urgence des structures de prise en charge pour les usagers de drogues, notamment à destination des crackers en grande détresse. Parmi eux, Anne Souyris, l’adjointe à la mairie de

Paris chargée de la santé, s’est dite « très inquiète si aucune solution pérenne n’était trouvée. D’autant que (...) le cadre légal empêche d’agir. » Aujourd’hui en effet, on ne peut fusionner les centres d’accompagnement, tels que les Caarud, aux espaces de consommation, et ce, parce que la consommation de drogues est illégale. Résultat : « à chaque fois qu’il y a de l’accompagnement, il s’agit en fait d’exceptions, obtenues par dérogation de la loi, avec l’accord de tous les partenaires, cela nécessite des années de discussions ».

Rappelons qu’il existait avant la crise sanitaire liée au Covid, plus de 80 SCMR en fonctionnement dans neuf pays de l’Union européenne, dont les deux salles françaises. L’injection y est autorisée, mais pas l’inhalation. De tout cela, les médias parlent peu ou prou. Et pas certain que la campagne électorale débutante puisse tirer le sujet vers le médicosocial.